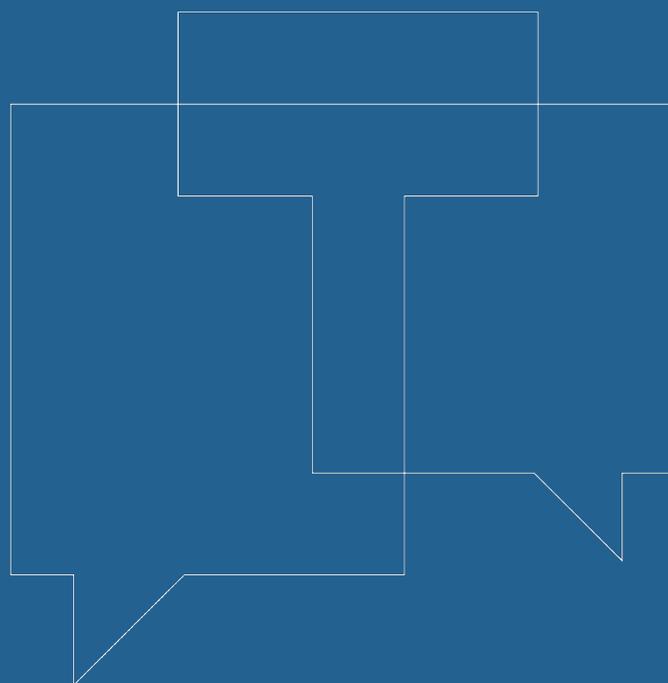


COMPTE RENDU

Rencontre d'information et de consultation

Lorrainville

20 mars 2025



Préparé pour :



MISE EN CONTEXTE

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) a été mandatée par Énergie Renouvelable Onimiki pour l'appuyer dans la facilitation, la préparation d'un compte rendu et l'organisation d'une série de rencontres d'information et de consultation publique concernant le projet de centrales hydroélectriques Onimiki.

À l'hiver 2025, quatre rencontres d'information et de consultation ont été tenues sur le Projet Onimiki dans quatre communautés différentes. Le public pouvait également participer en ligne aux rencontres. Au total, près de 147 de personnes ont participé aux événements.

Ce document rapporte les éléments soulevés lors de la rencontre du 20 mars 2025 à Lorrainville. Ce rapport d'activité n'est pas un verbatim, il vise à relater le plus fidèlement possible les faits saillants émanant de la rencontre. Il a pour objectif de documenter les questionnements, les commentaires et les préoccupations soulevées lors desdites rencontres.

Le contenu de ce rapport ne peut être considéré comme les paroles textuelles d'Énergie Renouvelable Onimiki, Transfert Environnement et Société ou de toutes autres personnes ayant participé à l'une ou l'autre des rencontres. La vulgarisation, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

À certains endroits, des compléments d'information ont été ajoutés au moment de la rédaction du rapport, notamment lorsque les réponses fournies lors de l'activité étaient incomplètes ou encore afin de répondre à des questions ou des préoccupations soulevées par le questionnaire de rétroaction.

INTRODUCTION

Lors de cette rencontre, la population de Lorrainville était invitée à assister à une présentation sur le projet, suivie d'une période de questions-réponses. Des personnes-ressources étaient disponibles après la séance afin de fournir des informations et répondre aux questions individuelles concernant le Projet.

La présentation est disponible en annexe.



20 mars 2025



Centre Richelieu
(51 Notre-Dame Est, Lorrainville)



18 h 30 à 21 h



70 personnes ont participé
en présentiel et en ligne



OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- Faire une mise à jour du projet Onimiki.
- Expliquer la raison d'être du projet.
- Présenter les étapes des processus d'information et de consultation.
- Échanger avec la population et répondre aux questions.
- Alimenter la rédaction de l'étude d'impact.

MOYENS DE COMMUNICATION UTILISÉS

- Médias sociaux d'Énergie Renouvelable Onimiki (publications et publicités).
- Site web d'Énergie Renouvelable Onimiki.
- Médias sociaux des municipalités de la MRC de Témiscamingue.
- Envoi par courriels ciblés.
- Affiches.
- Communiqué de presse, articles et entrevues dans les médias locaux.
- Publicités dans les médias locaux (Le Reflet, Le Citoyen).

Les personnes-ressources présentent à l'événement

Énergie Renouvelable Onimiki	David McLaren, président, Énergie Renouvelable Onimiki S.E.C.
	Marc Morin, vice-président, directeur général, Développement PEK
	Daniel Migneault, Conseiller en communication et relations avec les communautés, Développement PEK
Transfert Environnement et Société	Isaac Gauthier, Facilitation
	Elisabeth Doyon, Facilitation et prise de note



Faits saillants de la rencontre

- Préoccupations concernant l'impact du projet sur l'intégrité du Parc national d'Opémican, la qualité de l'eau des lacs et de la rivière Kipawa, la faune et la flore et les activités récréotouristiques.
- Questionnements quant au rôle des partenaires, le financement du projet et les retours anticipés sur l'investissement.
- Questionnements sur la gouvernance et le financement du projet.
- Préoccupations concernant la roche excavée et ses impacts potentiels.
- Demande d'avoir les seuils d'impact maximum pour le projet, les valeurs et les standards des partenaires de façon claire et chiffrée.
- Souhait d'avoir une rencontre afin d'échanger avec les partenaires du projet et les élu-es.

Actions de suivi

- Maintenir une communication continue avec la communauté afin de les tenir informés des prochaines activités.
- Ajouter les compléments de réponse au compte rendu.
- Considérer d'inclure les entrepreneurs locaux dès la conception des projets afin de pouvoir optimiser les processus et les coûts en amont des travaux.
- Considérer le bois d'ingénierie comme un matériau de construction pour le projet.
- Solliciter les experts pour effectuer des analyses géochimiques sur la roche excavée avant le début des travaux pour s'assurer que celle-ci ne relâchera pas de contaminants dans l'environnement.
- Communiquer aux partenaires les attentes et demandes exprimées par la communauté.
- Produire un sommaire des préoccupations partagées jusqu'à présent sur le projet.



PRÉSENTATION & PÉRIODE DE QUESTIONS

Énergie Renouvelable Onimiki présente une mise à jour du projet en abordant notamment le processus de consultations et d'évaluations environnementales, les retombées locales, l'échéancier préliminaire ainsi que les prochaines étapes. La présentation a été suivie d'une période de questions. Pour plus de détails, la présentation complète est jointe en annexe du présent document.

La section suivante résume les échanges qui ont eu lieu durant la période de questions.

#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
1	La rivière Kipawa a rarement un débit à 15 m ³ /s, tel qu'il est mentionné dans la présentation. Le débit sera donc considérablement modifié par le projet ?	La valeur de 15 m ³ /s est une valeur basée sur un engagement du ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), qui vise à maintenir ce débit minimal, de même que le débit historique de la rivière. Les biologistes feront les analyses nécessaires pour s'assurer que le débit retenu soit compatible avec les écosystèmes locaux.
2	Y aura-t-il des mécanismes en place afin d'assurer que la priorité soit accordée aux entreprises de la région dans les appels d'offres ?	<p>Onimiki s'engage à travailler en collaboration avec les instances locales, par exemple un comité de maximisation, qui permettra de préparer les entreprises régionales en amont des appels d'offres.</p> <p>Dans plusieurs dossiers similaires, l'usage de cibles de main-d'œuvre locale peut être suggéré, mais ne peut être imposé si l'on veut être conforme aux règles d'appels d'offres du gouvernement.</p> <p>Le Témiscamingue a sa propre situation, mais lors des projets similaires au Lac-Saint-Jean, tous les contrats avaient été octroyés à des entreprises régionales, même si elles n'avaient pas nécessairement la même expérience que certains soumissionnaires.</p>



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
3	Les revenus préliminaires sont-ils calculés après les coûts d'entretien ?	Les revenus préliminaires sont les liquidités nettes d'opérations, incluant le remboursement de la dette. Ils représentent le montant net qui retourne aux partenaires chaque année, qui équivaldrait à 125 M\$ après 10 ans.
4	Serait-il possible d'inclure les entrepreneurs locaux dès la conception des projets afin de pouvoir optimiser les processus et les coûts en amont des travaux ?	Ce n'est pas une procédure habituelle, mais il est possible de l'examiner. Il demeurera toutefois important de modérer les attentes, car cela viendrait avec un engagement préliminaire de travailler avec les entreprises.
5	Serait-il possible de construire le bâtiment avec du bois d'ingénierie ? Ce serait innovateur et bénéfique pour la région.	C'est une proposition qui pourrait en effet être considérée dans la conception de la centrale.
6	Quelle est la durée prévue pour l'amortissement des coûts du projet ?	Le modèle financier actuel a été préparé sur une période de 30 ans. Toutefois, puisque le projet est préliminaire et qu'il y a plusieurs discussions en cours, il est probable que le modèle soit révisé pour s'ajuster à la durée du contrat visé avec Hydro-Québec qui serait d'une durée de 40 ans.
7	Considérant des projets comparables, il y a environ 30 % des travaux qui ne pourront pas être faits localement. Y a-t-il une façon de maximiser l'investissement en région ?	Une étude économique indépendante sera réalisée selon le modèle de l'Institut de la statistique du Québec, dans le cadre de l'étude d'impact. Celle-ci inclura des paramètres précis et permettra d'évaluer les impacts économiques directs et indirects avec précision.



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
8	Qui est le commanditaire du projet ?	Le projet est géré par une société en commandite, qui représente quatre partenaires (Kebaowek First Nation, Wolf Lake First Nation, MRC de Témiscamingue, Première nation des Pekuakamiulnuatsh).
9	Quel pourcentage du 475 M\$ investi revient à chaque partenaire ?	La MRC du Témiscamingue investit 40 % du montant, et chaque communauté autochtone investit 20 %.
10	Qui sera propriétaire des installations ?	Tous les droits du projet reviennent à la société en commandite, Énergie Renouvelable Onimiki. Les partenaires ont nommé des représentants du milieu au conseil d'administration de la société pour assurer que leurs intérêts soient respectés.
11	Comment sera structurée la gouvernance ?	Chaque partenaire mandate deux personnes sur le conseil d'administration, qui ont la responsabilité de gérer la société en commandite. Il n'y a aucun employé.
12	En fonction des retombées économiques, à quel prix sera vendue l'électricité à Hydro-Québec ?	Le prix ayant été annoncé dans le cadre commercial fourni par Hydro-Québec se situe entre 9 et 11,50 sous du kilowatt/heure. Ce cadre est toutefois en révision en raison de l'augmentation des coûts de réalisation de l'ensemble des projets énergétiques.
13	Le Parc national Opémican est un lieu d'importance pour la collectivité. Si le projet est autorisé, la gestion du débit d'eau reviendra à une entreprise privée.	La gestion des eaux, du réservoir et de la rivière demeurera la responsabilité du MELCCFP, comme c'est actuellement le cas.



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
14	Est-ce légal de détourner le débit d'une rivière qui coule dans un parc national?	<p>Il est important de mentionner que les infrastructures du projet se situent en dehors des limites du parc national Opémican.</p> <p>En ce qui concerne les effets potentiels du projet sur le parc, ceux-ci seront étudiés dans l'étude d'impact. Les partenaires du projet et les autorités réglementaires prendront ensuite la décision par rapport à la poursuite du projet. Toutes les lois et normes en vigueur seront respectées. Le projet devra recevoir l'ensemble des autorisations nécessaires avant d'aller de l'avant.</p>
15	Comment est-ce que les retombées économiques seront réinvesties dans la communauté?	<p>Ultimement, cette question revient aux partenaires, mais il y a plusieurs types de projets qui peuvent être financés. La MRC fait une planification régionale pour son développement et un travail de consultation sera effectué dans les communautés autochtones afin de déterminer les projets potentiels. L'objectif est de déterminer les besoins de la région, comme l'attraction de main-d'œuvre, et de penser les projets en ce sens.</p> <p>Dans d'autres projets similaires au Lac-Saint-Jean, la municipalité de Chambord a financé son projet de maison des aînés en utilisant les revenus de sa participation dans la minicentrale Val-Jalbert. Un centre culturel a été financé à Dolbeau-Mistassini en utilisant les revenus provenant des projets de minicentrales de Val-Jalbert et de la Onzième Chute.</p>



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
16	Est-ce que le projet serait encore viable si les coûts atteignaient 1 milliard de dollars?	Les coûts sont appelés à varier dans le temps, mais Hydro-Québec en est conscient et procède à réviser son cadre commercial. Il n’y a pas de projets qui ont le potentiel équivalent à celui du projet Onimiki présentement. L’objectif demeure toutefois que le projet soit rentable et attractif.
17	Avez-vous déjà considéré de diviser le projet en deux pour les centrales nord et sud? La centrale sud semble soulever moins d’impacts, notamment sur le parc national Opémican.	Tous les projets de 5 MW et plus doivent suivre le même processus réglementaire. De ce fait, la question est plutôt l’une de faisabilité économique. Même si la centrale sud utiliserait certaines structures existantes, sa faisabilité économique n’est pas assurée. La centrale nord, quant à elle, offre l’avantage de production garantie pendant la période hivernale, un atout important pour Hydro-Québec. De plus, il sera nécessaire d’évaluer les impacts cumulatifs des deux projets lors de l’étude d’impact. Il y a donc un intérêt de poursuivre les deux projets, puis d’évaluer les scénarios une fois les impacts et les coûts d’exécution connus.
18	Est-ce qu’il y aura des analyses géochimiques sur la roche excavée avant le début des travaux pour s’assurer que celle-ci ne relâchera pas de contaminants dans l’environnement?	Des forages sont prévus à divers endroits en cours d’identification par la firme CIMA+, à la suite de visites terrain. Il serait également possible de réaliser des analyses géochimiques de la roche excavée. L’équipe d’experts sera sollicitée pour évaluer la demande.
19	Comment prévoyez-vous protéger la population dans le cas d’un dépassement des coûts?	Le schéma de financement du projet sera examiné par les partenaires. Les communautés ont aussi accès à différents mécanismes pour obtenir du financement à des taux compétitifs. Le contrat avec Hydro-Québec sera également négocié de gré à gré, donc les partenaires ont



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
		<p>intérêt à finaliser les discussions avec Hydro-Québec avant de lancer les appels d'offres aux entrepreneurs.</p> <p>De plus, diviser les contrats en de plus petits morceaux aide à favoriser un meilleur contrôle des coûts.</p>
20	Est-ce qu'il y aura un droit d'accès à l'information sur l'utilisation des fonds publics pour le projet, puisqu'ils seront gérés par une structure privée ?	<p>La société en commandite est une entité privée, mais son mandat est de développer le projet. Les emprunts seront réalisés par les partenaires, en fonction de leur pourcentage de participation dans le projet.</p> <p>Toutes les décisions d'investissement seront prises par les partenaires, via le conseil d'administration d'Énergie Renouvelable Onimiki.</p>
21	Est-ce que le 67 mégawatts (MW) prévu pour le projet correspond à une moyenne annuelle ?	Le 67 MW représente la puissance installée des deux installations (Onimiki Nord et Sud).
22	Est-ce possible de ne pas atteindre cette puissance installée toute l'année ?	En effet, le facteur d'utilisation de la puissance installée au niveau de la centrale sud est en moyenne de 75 % et de 60 % pour la centrale nord.
23	Avec quel type de projet avez-vous comparé pour estimer des investissements de 475 millions ? Le coût par MW semble très élevé comparativement au complexe de la Romaine.	Les valeurs annoncées respectent présentement les critères de remboursement de dettes et les critères d'Hydro-Québec en termes de cadre financier (qui sont en révision). Nous souhaitons que ces critères tiennent compte du profil particulier de ce projet, incluant la production accrue en période hivernale. En outre, les coûts ont augmenté depuis les dernières années. À noter également que les projets Onimiki et la Romaine sont très différents.



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
24	Quand aurons-nous l'information sur la révision du cadre financier d'Hydro-Québec?	Ce n'est pas un dossier dans lequel nous sommes impliqués, mais nous croyons que l'information devrait être disponible au courant de l'année.
25	<p>Considérant que la MRC du Témiscamingue a déjà dépensé plus de 2 M\$ pour le projet, à combien estimez-vous les dépenses nécessaires avant que le projet soit approuvé ou refusé?</p> <p>Qu'advient-il de cet argent si le projet n'était pas approuvé par le ministère?</p>	<p>La dernière question s'adresse davantage aux partenaires, puisque ce sont eux qui investissent les sommes.</p> <p>Les dépenses totales engagées jusqu'à présent sont de l'ordre de 2 M\$, avec 1 M\$ dans les coffres de la société en commandite. La MRC a un compte recevable de 470000 \$.</p> <p>À noter que la réconciliation économique avec les Premiers Peuples est un souhait clairement exprimé par Hydro-Québec et que la société d'État est au courant des défis que les communautés ont pour participer à des projets de cette envergure. Il y a une volonté d'Hydro-Québec à poursuivre les discussions pour soutenir les Premières Nations vers la réconciliation économique.</p>
26	Mes valeurs vont dans le sens de la protection du Parc national Opémican et de protéger son intégrité et son intégralité.	Merci pour le commentaire. Énergie Renouvelable Onimiki comprend la préoccupation et assure que les impacts potentiels du projet seront proprement évalués dans l'étude d'impact.
27	Est-ce que les deux ruisseaux situés dans le secteur de la centrale Onimiki Nord [Lost et sans nom] seront intégrés dans les études environnementales? Ils risquent d'être presque complètement asséchés, ce qui affecterait l'écosystème du parc.	Des études seront menées pour comprendre les débits et les espèces présentes dans ces ruisseaux. Onimiki s'engage à s'assurer que le débit des ruisseaux soit respecté, en fonction des résultats de l'étude d'impact et du débit historique.



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
28	Nous avons une crainte que le projet cause un précédent dans l'ensemble de la province, où il deviendra permis de faire des projets qui affectent directement les parcs nationaux.	<p>Onimiki reconnaît qu'il y a des préoccupations quant à l'impact du projet sur le Parc national Opémican. Nous voulons vous rassurer que les partenaires du projet tiennent aussi au parc. Ils siègent notamment sur sa table d'harmonisation.</p> <p>Pour ce qui est d'un possible précédent, Onimiki n'est pas en mesure de dire si oui ou non il y a un tel risque. Ultimement, tous les impacts du projet seront évalués et les partenaires, les autorités réglementaires et la population seront en mesure de se prononcer.</p>
29	Quel pourcentage du coût du projet représente la construction des tunnels ?	La construction des tunnels représente environ le tiers du coût du projet.
30	Quel sera l'impact à long terme de l'assèchement des lacs et ruisseaux ?	Le projet vise à maintenir les débits écologiques des cours d'eau et à identifier, là où il est pertinent, un débit esthétique. Les potentiels impacts et les mesures de mitigation associées seront détaillés dans l'étude d'impact. Onimiki ne vise en aucun cas l'assèchement des cours d'eau et prendra les mesures nécessaires pour éviter que cela se produise.
31	<p>Quel sera l'impact de l'excavation de la roche et comment les endroits de dépôts ont été choisis ?</p> <p>Il y a des risques de ruissellement des matériaux excavés en raison des précipitations.</p>	<p>Les endroits seront déterminés par l'équipe de CIMA+. C'est un processus normé qui implique ses propres évaluations.</p> <p>En ce qui concerne les lieux de dépôt, l'objectif est de rester près des lieux d'excavation, afin de minimiser le transport. De plus, tous les lieux de dépôt seront végétalisés.</p>



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
32	Est-ce que d'autres options pour produire de l'électricité ont été considérées?	Le mandat d'Onimiki est de développer le projet proposé qui utilise le potentiel du lac Kipawa, un réservoir existant qui permet une production garantie en hiver et une puissance économiquement viable. Il n'est pas de notre mandat de faire l'examen du potentiel énergétique de la région.
33	Vous êtes en mesure d'évaluer les retombées économiques, mais incapables de présenter sommairement les impacts environnementaux appréhendés du projet.	<p>Les retombées présentées sont des estimations préliminaires, fondées des projets similaires. Des données plus précises seront éventuellement disponibles et partagées.</p> <p>Concernant les impacts environnementaux du projet, ceux-ci seront détaillés dans l'étude d'impact, qui est en cours de réalisation. L'équipe de CIMA+ a des résultats des études environnementales, mais Onimiki demeure en attente des rapports finaux.</p> <p>L'équipe sera en mesure de partager des données lors des ateliers participatifs prévus au printemps. En fonction des préoccupations émises, des suivis pourront être effectués avec les experts et le projet en sera ultimement bonifié.</p>
34	Il serait intéressant d'avoir une rencontre avec les partenaires pour qu'ils répondent aux questions et préoccupations.	Merci pour le commentaire, nous le notons et il sera partagé aux partenaires.
35	Il aurait été intéressant que votre présentation résume les préoccupations connues que les gens ont depuis plus de 25 ans dans des projets semblables, par exemple le projet Tabaret.	Merci pour le commentaire, nous le notons et veillerons à inclure ses informations dans les prochaines séances d'information et de consultation.



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
36	<p>Considérez-vous le potentiel d'assèchement des rivières que suscite votre projet?</p>	<p>Nous réitérons que l'engagement d'Onimiki est de maintenir un débit écologique dans les cours d'eau potentiellement affectés par le projet, et donc, d'éviter toute situation d'assèchement. Diverses études et évaluations sont en cours pour bien comprendre les conditions actuelles et projetées, à l'aide notamment d'outils de cartographie et de photographie. Ces données seront compilées et présentées dans le cadre des ateliers.</p>
37	<p>La MRC du Témiscamingue n'a pas de plan concret pour le développement énergétique. Au lieu, un projet controversé est présenté et celui-ci pourrait diviser la population.</p> <p>Certains des partenaires du projet entament des poursuites contre un site de résidus de matières radioactives à Chalk River. Une des raisons de la poursuite est qu'il n'y a pas suffisamment eu d'évaluation d'autres sites potentiels.</p> <p>Dans cette optique, est-ce que les partenaires vont considérer d'autres possibilités?</p>	<p>Merci pour la question. En ce qui concerne Chalk River, il est question d'un site de résidus radioactifs qui ont le potentiel de contaminer l'eau potable de millions de personnes. Pour ce qui est du projet Onimiki, il est plutôt question d'exploiter un débit supplémentaire lorsque disponible pour produire de l'hydroélectricité. L'engagement est que la gestion des cours d'eau sera inchangée. Nous trouvons donc qu'il n'y a pas lieu de faire la comparaison entre les deux projets.</p> <p>Pour ce qui est du lieu retenu pour l'évaluation de la faisabilité du projet, les sites choisis sont les seuls qui offrent un potentiel intéressant. Aussi, les partenaires n'ont pas intérêt à faire un projet qui va à l'encontre de leurs valeurs environnementales et qui mène à l'assèchement de cours d'eau.</p>
38	<p>Il n'y a pas de confiance envers le projet.</p>	<p>Merci du commentaire. Nous comprenons qu'il reste plusieurs questions à répondre et nous tâcherons de le faire dans les prochains mois, en amont du dépôt de l'étude d'impact. Concernant les effets du projet, ceux-ci seront mesurés dans l'étude d'impact et des pistes de mitigation seront proposés.</p>



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
39	Avez-vous utilisé la même méthode de calcul du débit de la rivière Kipawa que celui utilisé dans le projet à Val-Jalbert ?	Non, la méthode utilisée est établie en fonction des particularités locales et les conditions du projet. On ne peut pas comparer les projets Val-Jalbert et Onimiki. Le projet de Val-Jalbert a ses propres conditions et celui d'Onimiki aura les siennes. Dans le cas d'Onimiki, le débit visé est de 15 m ³ /s, qui est le même que le débit visé actuellement par le MELCCFP qui gère le débit.
40	Quel est le lien entre la société en commandite et Développement PEK ?	Développement PEK est un organisme à but non lucratif détenu à 100 % par la communauté de Mashteuiatsh. Énergie Renouvelable Onimiki a une entente contractuelle avec Développement PEK pour rendre des services pour le projet Onimiki.
41	Comment le projet pourra-t-il soutenir l'attraction touristique au Témiscamingue ?	Le bâtiment utilisé pour la centrale Onimiki Sud est plus grand que ce que le projet nécessite. De ce fait, une fois l'équipement installé, il restera amplement d'espace pour développer un volet d'interprétation ou une autre attraction touristique.
42	Nous comprenons que le projet ne prévoit pas d'impact sur le débit du ruisseau Gordon. Mais pour la rivière Kipawa, qui s'écoule dans le Parc national Opémican, vous semblez moins préoccupé par le fait qu'il y aura des impacts.	Nous réitérons que notre engagement est de proposer un projet qui maintiendra un débit minimal de 15 m ³ /s dans la rivière Kipawa, comme celui visé par le MELCCFP. Nous considérons que c'est un débit écologique, mais cette affirmation sera vérifiée lors de l'étude d'impact et si celle-ci montre qu'il faut un débit supérieur à 15 m ³ /s, nous en tiendrons compte dans notre projet.



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
43	Combien d'emplois permanents estimez-vous créer avec le projet ?	Le projet devrait créer cinq emplois stables, une fois complété. Outre durant la période de construction, les retombées économiques du projet sont davantage de l'ordre de la création d'énergie renouvelable et des revenus autonomes pour les partenaires.
44	Qu'arriverait-il au projet si Hydro-Québec fini par avoir des surplus d'électricité ?	Le contrat avec Hydro-Québec aura un engagement d'achat de 40 ans, sans pénalité pour le vendeur s'il ne produit pas, pour quelque raison. Il y aura aussi une clause d'assurance opérations pour les premiers mois. Le projet serait donc protégé, même en cas de surplus.
45	Est-ce que la présentation sera disponible sur le site Web ?	La présentation sera sur le site Web et également jointe au compte rendu. Il est aussi encouragé de s'abonner à l'infolettre pour obtenir l'information sur le projet.
46	Nous aimerions obtenir davantage d'information sur le volet environnemental du projet.	Nous notons votre commentaire et vous assurerons que les prochaines rencontres porteront principalement sur ces questions.
47	Quel est le débit minimum nécessaire dans le ruisseau Gordon pour les opérations de RYAM (entreprise forestière à Témiscaming) ?	Les valeurs sont de 1 m ³ /s pour RYAM et 0,5 m ³ /s pour la Ville de Témiscaming.
48	Où allez-vous entreposer le matériel excavé pour le tunnel d'Onimiki Sud ?	Les analyses ne sont pas encore complétées, mais le secteur du dépôt à neige est préliminairement envisagé.



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
49	Est-ce que la centrale pourrait aider le gouvernement à gérer les niveaux d'eau?	Nous ne prévoyons pas modifier la gestion du lac ou des cours d'eau, car cette gestion revient au gouvernement. Toutefois, l'ajout d'une centrale procure une capacité d'évacuation additionnelle en cas d'un débordement.
50	Avez-vous un seuil minimal clair d'impact environnemental à partir duquel vous vous engagez à renoncer au projet?	Pour l'instant, l'engagement qui est pris est de rigoureusement évaluer tous les impacts environnementaux du projet, de proposer des mesures de mitigation appropriées et ensuite, de présenter le tout aux partenaires, parties prenantes et à la population. Les partenaires en prendront ensuite connaissance et pourront déterminer si le projet mérite de poursuivre le processus réglementaire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).
51	Avez-vous une idée du type de roche qui sera excavé?	Les investigations géotechniques ne sont pas encore débutées. Elles seront réalisées plus tard dans l'année. Nous aurons réponse à cette question à ce moment.
52	À qui appartient l'immeuble où sera situé la centrale Onimiki Sud?	L'immeuble appartient à la communauté de Wolf Lake (Wolf Lake First Nation).
53	Quelles sont les valeurs des partenaires?	Réponse de l'équipe de facilitation : La question sera transmise aux représentants des partenaires, et nous vous demandons de tenir vos questions en lien avec l'équipe de projet ou le développement de celui-ci.



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
54	Avez-vous envisagé que la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) soit contre le projet, car il pourrait potentiellement affecter sa mission, soit de préserver l'intégrité écologique du Parc national Opémican ?	À l'heure actuelle, les évaluations environnementales sont en cours. Celles-ci seront partagées avec la SEPAQ une fois réalisée. Chaque fois que nous effectuons des inventaires dans les limites du Parc, nous devons partager les données récoltées avec eux en vertu de l'autorisation accordée pour la réalisation des inventaires. À cette étape-ci, la SEPAQ maintient une position neutre face au projet.
55	Avez-vous réfléchi à des compensations pour les habitats de poissons qui seront potentiellement impactés ou détruits ?	Des discussions sur les compensations auront lieu, en fonction des impacts du projet, qui sont en cours d'analyse. À noter que les compensations peuvent prendre plusieurs formes, soit par le biais de travaux de réhabilitation ou par des sommes remises à des organismes de conservation.
56	La préfète a mentionné que si le projet ne rencontrait pas leurs standards, il serait abandonné. Est-ce possible de partager des standards clairs, chiffrés et concrets à la population, considérant que la MRC représente les citoyens du territoire ?	Réponse de l'équipe de facilitation : La question sera transmise à la MRC, et comme mentionné précédemment, l'équipe de projet ne peut se prononcer au nom des partenaires.

MESSAGE DE CLÔTURE LA PRÉFÈTE

La préfète de la MRC de Témiscamingue, Mme Claire Bolduc, a clôturé la rencontre en soulignant l'importance de développer la région et de s'y investir collectivement. Elle a indiqué que le projet Onimiki est présenté comme une réponse concrète à des besoins énergétiques urgents, capable d'alimenter 23 000 foyers au Québec, tout en étant basé sur une technologie fiable et éprouvée. Le projet est porté par la MRC et les trois communautés autochtones impliquées, dans une volonté de réconciliation, de collaboration, et de respect des valeurs environnementales et sociales. Elle a précisé qu'aucune décision ne sera prise avant la



réalisation des différentes études et étapes d'évaluation, incluant l'étude d'impact et les audiences du BAPE. Si les effets négatifs l'emportent, le projet sera abandonné. Ce processus rigoureux témoigne d'une volonté de construire un projet porteur, en harmonie avec l'environnement, les communautés et leur utilisation du territoire.





Rencontres d'information et de consultation



Énergie Renouvelable Onimiki vous invite à participer à des rencontres d'information et de consultation sur le projet Onimiki, un projet de centrales hydroélectriques communautaires développé par des Premières Nations et le Témiscamingue.

Ouvertes à tout le monde !



Mardi 18 mars 2025
18 h 30



Le Centre, Salle Dottori
20 rue Humphrey,
Témiscaming



Jeudi 20 mars 2025
18 h 30



Centre Richelieu
51 rue Notre-Dame,
Lorrainville

Diffusion en ligne. Détails au onimiki.ca/assemblees



ANNEXES



Ordre du jour et objectifs de la rencontre

Mot de bienvenue

À propos du projet Onimiki

Mise à jour du projet

Consultations et évaluations
environnementales

Des retombées locales

Échéancier préliminaire et prochaines étapes

Questions et discussions

Objectifs de la rencontre

- Faire une mise à jour du projet Onimiki
- Expliquer la raison d'être du projet
- Présenter les étapes des processus d'information et de consultation
- Échanger avec les gens et répondre à leurs questions

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

2



Les partenaires

Le projet d'Énergie Renouvelable Onimiki S.E.C. est développé sur une base 100 % communautaire. L'objectif des partenaires est de développer un véritable projet porteur qui profitera aux Premières Nations ainsi qu'à l'ensemble des citoyens et citoyennes de la MRC de Témiscamingue.



Kebaowek First Nation
(20 %)



Wolf Lake First Nation
(20 %)



MRC de Témiscamingue
(40 %)



Première nation des
Pekuakamiulnuatsh (20 %)

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

3



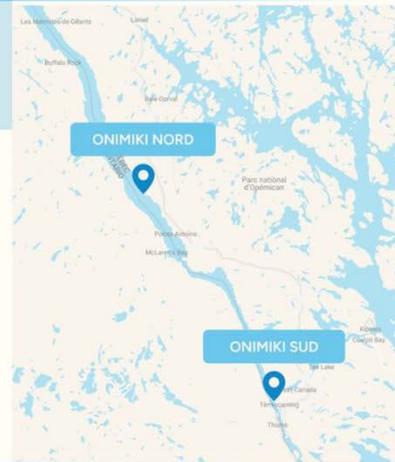
À propos du projet Onimiki



Le projet Onimiki

Le projet proposé par Énergie Renouvelable Onimiki a été développé en tenant compte des commentaires reçus lors des consultations avec la communauté.

- Onimiki Sud : une centrale de 7 MW à Témiscaming
- Onimiki Nord : une centrale de 60 MW
(située à 30 km au nord de Témiscaming et 15 kilomètres au Sud de Lanier – près de la Pointe McMartin)
- Évaluation des coûts : 475 M\$
(estimation préliminaire en fonction de projets comparables)



Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

5



Un projet mieux adapté au milieu d'accueil

- Un **projet réduit à 67 MW** (comparé au 132 MW du projet Tabaret abandonné par Hydro-Québec).
- **Maintien de la gestion actuelle du lac Kipawa :**
 - *Maintien en été – vidange à l'automne et l'hiver.*
 - *Les ministères concernés demeurent responsables des ententes en vigueur.*
- **Maintien du débit minimal actuel de 15 m³/s dans la rivière Kipawa** tel que visé par la Direction générale des barrages du Québec.
- Des **mesures de mitigation discutées avec le milieu** pour atténuer les impacts.
- Des **partenaires communautaires engagés** qui prennent toutes les décisions.
- Les **liquidités générées reviennent aux partenaires** et seront réinvesties pour le développement du milieu.



Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

6



Un contexte favorable

Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec – Pour un Québec décarboné et prospère

Priorité #3 : Augmenter la production d'électricité

Déterminer et démarrer les meilleurs projets qui nous permettront de produire plus d'électricité pour soutenir les ambitions du Québec, en gardant un esprit ouvert par rapport à l'ensemble des options qui s'offrent à nous.

Priorité #4 : Collaborer plus étroitement avec les communautés autochtones

Entamer une démarche de réconciliation économique avec les Premières Nations et les Inuits, en collaboration avec le gouvernement du Québec.

Les avantages du projet Onimiki

- Utilisation du réservoir Kipawa existant (Pas d'enneigement de territoire).
- Une puissance stable grâce à l'hydroélectricité.
- Un cadre commercial avec Hydro-Québec, plutôt qu'un appel d'offres, ce qui favorise le développement du projet.
- Production garantie en période de pointe hivernale - des économies pour le Québec :
 - *Lors des pointes, Hydro-Québec doit souvent importer de l'électricité de l'Ontario ou des États-Unis. Cette électricité peut coûter jusqu'à 120 ¢ le kWh, soit 10 fois plus cher que le coût des nouveaux approvisionnements électriques. (Radio-Canada, 20 janvier 2024).*

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

7



À propos du Parc national d'Opémican

Énergie Renouvelable Onimiki, tout comme ses partenaires, sont conscients de l'importance du Parc national d'Opémican pour le milieu et en tient compte à chaque étape de développement du projet.

Les infrastructures projetées du projet Onimiki sont situées à l'extérieur des limites du Parc national d'Opémican.

Les effets que pourraient avoir le projet Onimiki sur le milieu naturel et le potentiel récréatif seront détaillés dans l'étude d'impact en vertu des lois en vigueur (Loi sur la qualité de l'environnement, Loi sur les Parcs).



Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

8





Mise à jour du projet

Onimiki – vue d'ensemble

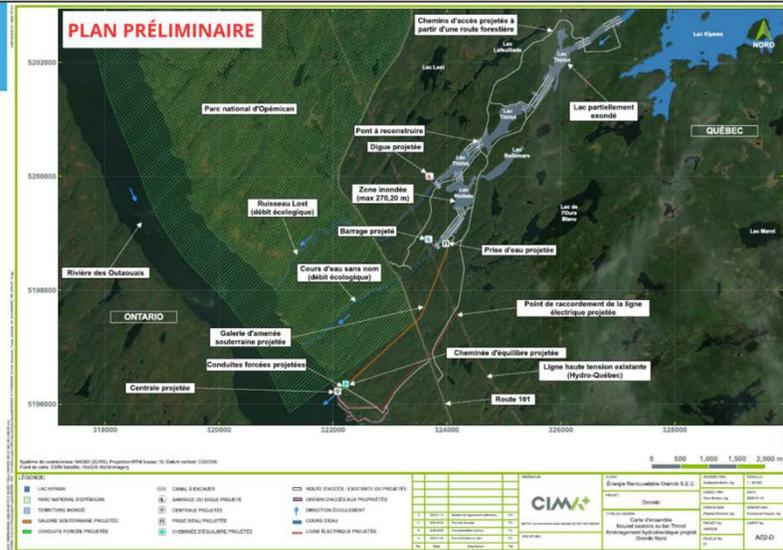
Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025



Onimiki Nord – vue d'ensemble

Faits saillants

- Un nouvel exutoire entre le lac Kipawa et le lac Témiscamingue.
- Une série de courtes sections de canaux (9) reliant les lacs Kipawa, Thriot et Nadeau.
- Pas d'inondation majeure entre le lac Kipawa et la prise d'eau projetée. Certaines sections seraient partiellement exondées.
- Gestion du lac/réservoir Kipawa selon les conditions historiques.
- Débit écologique maintenu dans la rivière Kipawa (*débit esthétique à discuter avec le milieu*).

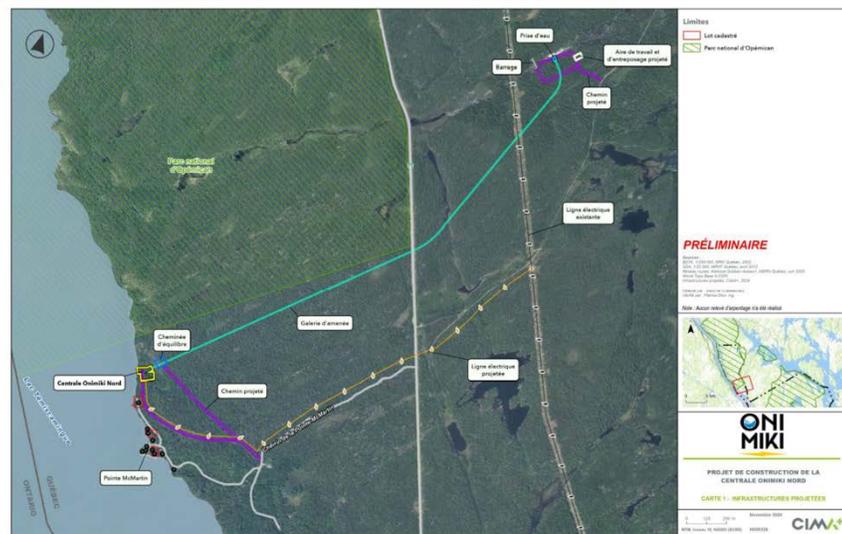


Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025



Onimiki Nord – plan préliminaire

- Une conduite d'amenée souterraine de 3,2 kilomètres qui évite le Parc national d'Opémican.
- Une centrale en bordure du lac Témiscamingue.



Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025



Onimiki Nord – barrage et prise d'eau



Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

13



CENTRALE ONIMIKI NORD / ONIMIKI NORTH POWERHOUSE



CIMA+ l'Institut québécois
de l'énergie

PROJET ONIMIKI / ONIMIKI PROJECT



Onimiki Sud – faits saillants



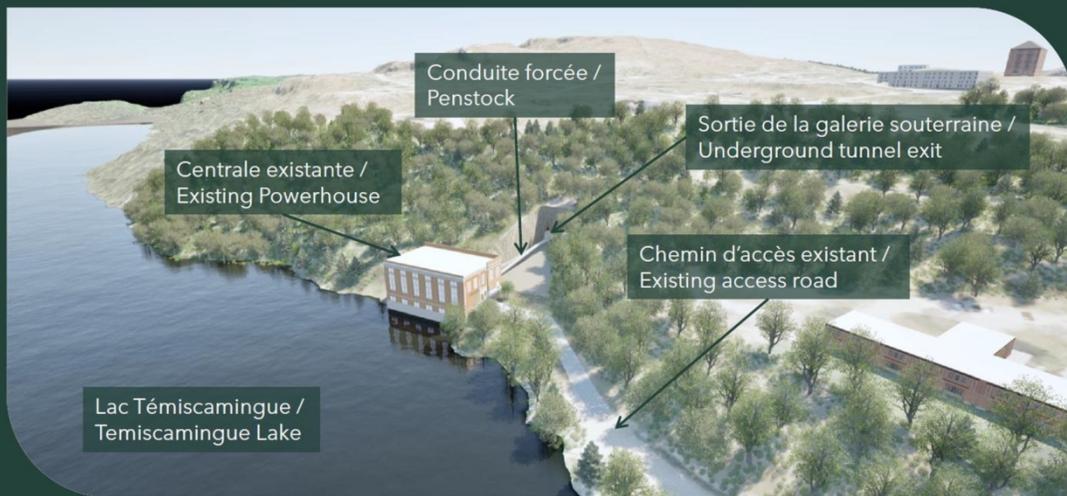
- La réutilisation de l'ancienne centrale est l'option analysée.
- Les niveaux d'écoulement entre le barrage Kipawa et le barrage Lumsden (lacs du Moulin, du lac Tee, du lac Jadot, du lac aux Brochets) demeurent les mêmes (entre 6,8 et 18 m³/s).
- Un débit écologique (en tout temps) et un débit esthétique (selon un calendrier et horaire) sont à définir dans le ruisseau Gordon (entre le barrage Lumsden et le lac Témiscamingue).
- Discussions à venir pour atténuer les impacts (ex : relocalisation de la marina, construction, débit esthétique).
- Production quasi constante toute l'année.

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

15



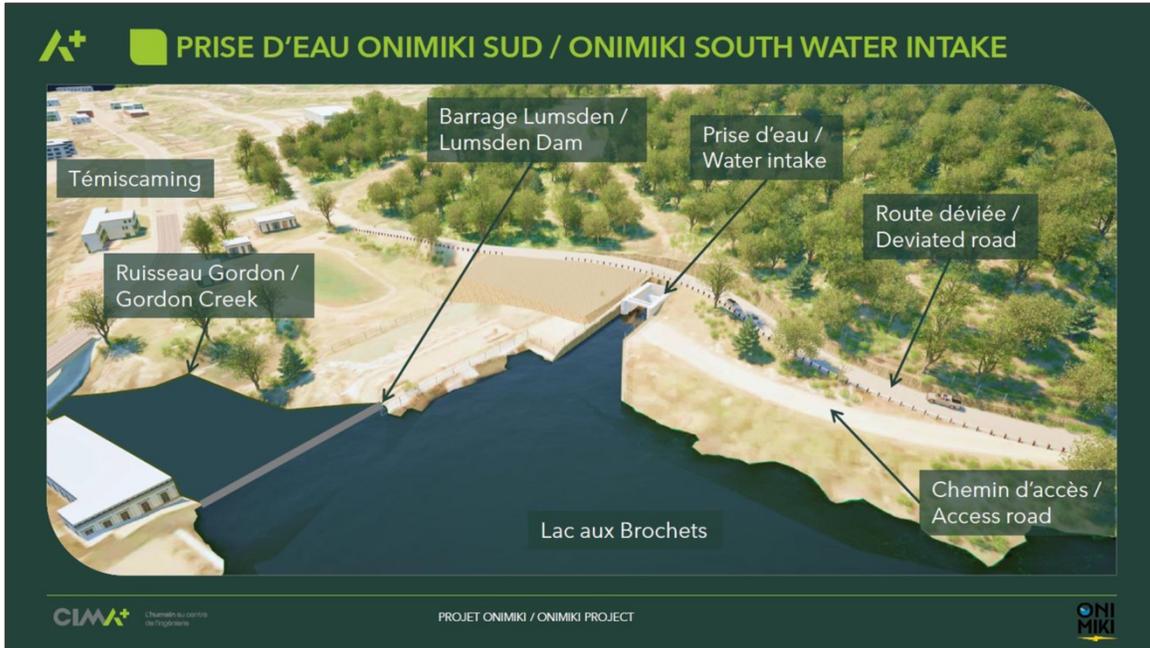
CENTRALE ONIMIKI SUD / ONIMIKI SOUTH POWERHOUSE



CIMA+ Changement de capteurs
des Trappes de la

PROJET ONIMIKI / ONIMIKI PROJECT





Onimiki Sud (galerie d'amenée souterraine)

CIMA+ ONIMIKI

REABILITATION ONIMIKI SUD

EXPRESSES PRÉLIMINAIRES

OPÉRÉS TEMPORAIREMENT

UNITÉS DE PROPRIÉTÉS

CMI

0200

- Creusé à 30 mètres sous terre, dans le roc, il n'y aura aucun impact pour les résidents une fois la centrale mise en service. Le tracé préliminaire évite plusieurs résidences.
- Pendant la construction, la machinerie utilisée pour transporter la matière excavée, les appareils de ventilation et les sautages généreront des impacts sonores.

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

ONIMIKI





Gestion du lac Kipawa – situation actuelle

Dates	Action
1 ^{er} décembre au 31 mars	Abaissement du réservoir pour y accueillir la crue printanière
De la fin de la crue au 1 ^{er} septembre	Maintien du niveau du réservoir
1 ^{er} septembre au 1 ^{er} octobre	Abaissement pour la fraie
1 ^{er} octobre au 1 ^{er} décembre	Remontrée après la fraie

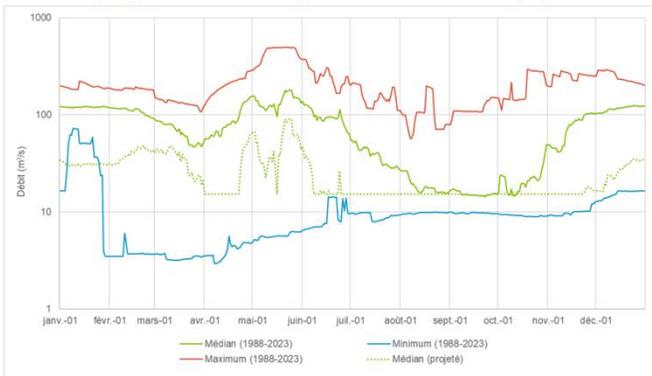
- **Responsable** : Les ouvrages sont gérés par la Direction générale des barrages (DGB) du MELCCFP en vertu des niveaux d'eau établis dans le plan de gestion concertée du lac Kipawa et dans les documents d'études de sécurité.
- **Contrôlé par deux ouvrages de retenu** : le barrage Laniel sur la rivière Kipawa et le barrage Kipawa sur le bief du ruisseau Gordon.
- **Ordre de priorisation des exutoires du lac Kipawa** :
 - 6,8 à 18 m³/s évacué au barrage Kipawa, dans le ruisseau Gordon depuis 2011.
 - Maintien du débit minimal de 15 m³/s dans la rivière Kipawa.
 - Tous les débits excédentaires sont évacués au barrage Laniel, dans la rivière Kipawa.

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025



Débit de la rivière Kipawa

Hydrogrammes de la rivière Kipawa en situations actuelle et projetée



*L'hydrogramme projeté suppose un débit de conception de 82 m³/s à Onimiki Nord et 13,5 m³/s à Onimiki Sud

Préparé par: Patrice Dion, ing., M.Sc.A. (OIQ 5069719)



Date: 17/09/2024

Gestion après aménagement

- La gestion du lac Kipawa demeure identique et sous la responsabilité de la Direction générale des barrages.
- Évacuation de 6,8 à 18 m³/s au barrage Kipawa par le bief du ruisseau Gordon.
- Maintien d'au moins 15 m³/s dans la rivière Kipawa.
- Le débit disponible est dirigé vers la centrale Onimiki Nord (jusqu'à un maximum de 82 m³/s mètres cubes par seconde).
- Le débit excédentaire est évacué dans la rivière Kipawa.

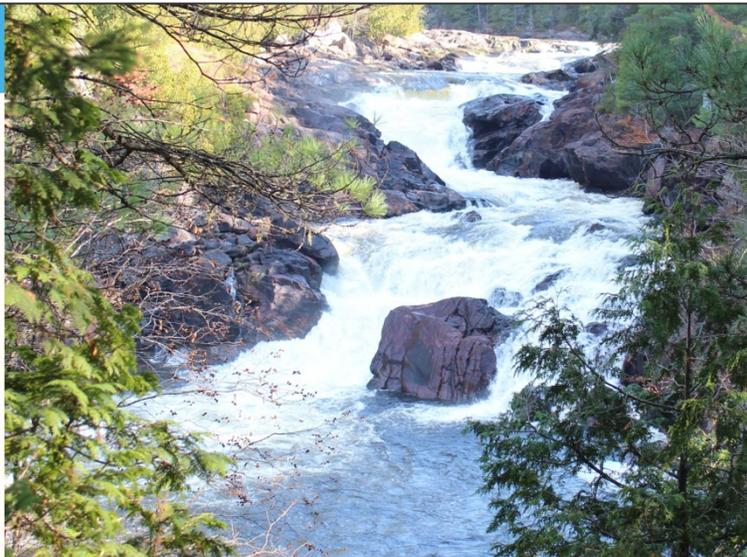
Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

21



La grande chute – débit : 15 m³/s

- Le débit de 15 m³/s est le débit minimum actuel fixé par la Direction générale des barrages du Québec. Ce débit est utilisé comme hypothèse de base par Énergie Renouvelable Onimiki pour déterminer le débit écologique à maintenir après aménagement.
- Les études environnementales permettront de déterminer quel est le débit écologique adéquat pour maintenir la biodiversité.



Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

22



Consultations et évaluations environnementales

Préconsultation citoyenne

Objectifs

- Permettre à la communauté d'accueil de comprendre le projet.
- Répondre aux préoccupations pour minimiser les impacts.
- Intégrer les connaissances du milieu.
- Maximiser les retombées.
- Bonifier le concept du projet et intégrer, le cas échéant, directement ces modifications à l'étude d'impact.

Communautés et organisations rencontrées

- Kebaowek First Nation
- Wolf Lake First Nation
- Timiscaming First Nation
- Les Amis de la Rivière Kipawa
- Association des riverains des Lacs Tee et du Moulin
- Comité municipal de Lanier
- Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue
- Organisme de bassin versant du Témiscamingue
- Parc national d'Opémican – SÉPAQ
- Tourisme Abitibi-Témiscamingue
- Société de développement économique du Témiscamingue
- Résidents de la Pointe McMartin
- Municipalité de Béarn
- Municipalité de Kipawa
- Ville de Témiscaming

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

24



Environnement

Énergie Renouvelable Onimiki souhaite développer un projet qui prendra en compte l'ensemble des préoccupations environnementales, sociales et économiques.

Tous les aspects environnementaux seront bien documentés dans l'étude d'impact sur l'environnement.

Le développement du projet se fera en concordance avec la pratique des activités traditionnelles et des droits ancestraux des Premières Nations, l'ensemble des activités du milieu (tourisme, récréatives, sportives) et le maintien de la biodiversité.

Le projet devra franchir l'ensemble des étapes réglementaires afin d'obtenir les autorisations nécessaires à sa réalisation.

Quelques exemples des sujets à étudier

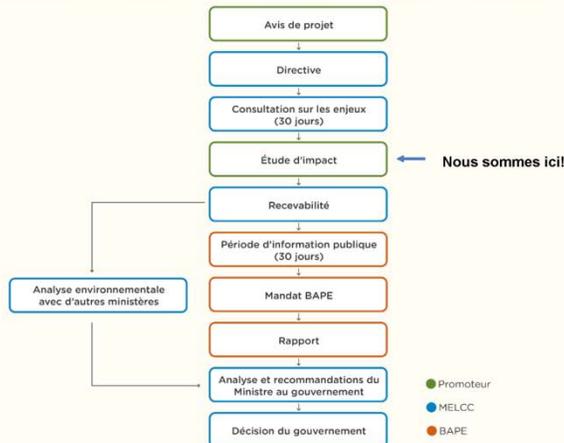
- Concordance du projet avec les activités du Parc national d'Opémican
- Qualité de l'eau
- Faune
- Flore
- Émissions de gaz à effet de serre
- Milieu humain
- Impacts des changements climatiques

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

25



Processus réglementaire



Complément d'information

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada analyse le projet Onimiki.
D'autres ministères fédéraux analysent aussi le projet (ex. : Pêches et Océans Canada).

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

26





Des retombées locales

Un investissement important pour notre avenir

Investissements	Liquidités nettes estimées (après paiement de la dette)
Total : 475 M\$	Année 1 : 7,9 M\$
	Année 5 : 11,9 M\$
	Année 10 : 17,3 M\$
	Total après 10 ans : 125 M\$

- > Les municipalités et les Premières Nations ont accès à des programmes et taux d'emprunt avantageux pour le financement.
- > Énergie Renouvelable Onimiki dispose d'un cadre commercial avec Hydro-Québec qui permet aux partenaires d'avancer avec confiance dans le développement du projet. Le prix de vente sera négocié de gré à gré.
- > Les liquidités nettes générées augmentent annuellement.
- > Une étude économique indépendante sera réalisée pour valider les retombées.

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

28



Soutien à l'économie locale

Estimations préliminaires (en fonction des projets précédents)

- ✓ 36 mois de construction
- ✓ 1 400 000 heures travaillées
- ✓ Une moyenne de 225 travailleurs sur 36 mois
- ✓ Des appels d'offres publiés sur le site SEAO
 - ✓ 20 à 30 contrats de construction entre 1 M \$ et 100 M\$
- ✓ Des achats en biens et services localement

Les organismes de développement économique régionaux et les départements de développement économique des Premières Nations seront mis à contribution pour maximiser les retombées et la création d'emplois.



Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

29



Prochaines étapes



Aperçu des prochaines étapes

2025	2026	2027-2028	2029
<ul style="list-style-type: none"> • Démarche d'information et de consultation • Livraison des rapports environnementaux • Relevés géotechniques • Discussions sur la maximisation des retombées économiques • Début de l'ingénierie détaillée • Dépôt de la description initiale de projet (AEIC) • Rédaction de l'étude d'impact 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépôt de l'étude d'impact (fin 2025 ou début 2026) • Processus d'évaluation environnementale (BAPE) • Obtention des autorisations nécessaires • Négociations d'un contrat d'achat d'énergie avec Hydro-Québec • Appels d'offre et octroi des contrats • Début de la pré-construction 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction • Comité de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en service • Raccordement au réseau d'Hydro-Québec • Comité de suivi

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

31



Prochaines étapes de préconsultation



Rencontre publique en anglais Ouvverte à tous

Mardi 22 avril 2025 à 18h30
Le Centre Salle Dottori
20 Humphrey Road, Témiscaming



D'autres rencontres publiques et ciblées additionnelles seront planifiées au cours de l'année 2025.



Ateliers participatifs (en personne et en ligne)

Atelier 1

23 avril 2025 à 18h30
Salon Desjardins
20 rue Humphrey,
Témiscaming

Atelier 2

9 Juin 2025
Salon Desjardins
20 rue Humphrey,
Témiscaming

- Les ateliers participatifs publics permettront d'approfondir des enjeux spécifiques au projet.
- Les ateliers seront ouverts à tous sur inscription.
- Les thèmes de ces ateliers seront définis suite aux rencontres en cours.
- Des experts seront mis à contribution selon les thèmes retenus.

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

32



Des communications bonifiées



Site web : www.onimiki.ca

Facebook :

www.facebook.com/projetOnimiki

Infolettre : www.onimiki.ca/infolettre

Courriel : contact@onimiki.ca

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

33

